

Demande de l'Accompagnement au départ à la retraite (ADR)

Ce dispositif vous permet de **compléter vos droits retraite**, c'est-à-dire le montant de votre pension de retraite.

Cette aide vous apporte un complément**financier** ponctuel.

Par exemple votre activité a diminué en fin de carrière et vous rencontrez des difficultés à payer vos dernières cotisations.



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00